

COMMUNE DE CHOLET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2015

Le 14 décembre 2015 à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles BOURDOULEIX, Maire, pour la tenue du Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 8 décembre 2015.

Sont présents :

Monsieur Gilles BOURDOULEIX : Député-Maire

Madame Florence JAUNEAULT : Maire-Délégué

Monsieur Michel CHAMPION : Premier Adjoint

Madame Florence DABIN, Monsieur John DAVIS, Madame Isabelle LEROY, Monsieur Roger MASSE, Madame Laurence TEXEREAU, Monsieur Jean LELONG, Madame Annick JEANNETEAU, Monsieur Jean-Paul BREGEON, Madame Marie BARTHELEMY, Monsieur Frédéric PAVAGEAU : Adjoints

Madame Sylvie ROCHAIS, Monsieur Jean-Michel BOISSINOT, Madame Patricia RIGAUDEAU, Monsieur Jean-François BAZIN, Madame Elisabeth HAQUET, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Simone POUPARD, Madame Sandrine RAOUX, Monsieur François DEBREUIL, Madame Maya JARADE, Monsieur Olivier BAGUENARD, Madame Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Monsieur Jordan JOUTEAU, Madame Nathalie GODET, Monsieur Jean-Jacques BOURGUIGNON, Madame Gwénaëlle DUCHESNE, Monsieur Gilles ALLINDRE, Madame Evelyne CHICHE-GAUVAIN, Madame Evelyne PINEAU, Monsieur Patrice BRAULT, Monsieur Jean-Marc VACHER, Madame Anne GRAVELEAU-HARDY, Monsieur André CERQUEUS, Madame Caroline LEDERLE, Madame Catherine CANALS, Monsieur Benoît BACLET : Conseillers Municipaux

Sont absents :

Monsieur Xavier COIFFARD, Madame Magalie GREAU,

Ont donné procuration :

Madame Christine CHARRIER à Madame Simone POUPARD, Monsieur Michel BONNEAU à Monsieur Michel CHAMPION, Madame Valérie FERRIOL-ROUSSEAU à Monsieur André CERQUEUS, Monsieur Bernard RABILLER à Monsieur Jean-Marc VACHER.

En application de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne Monsieur Benoît MARTIN comme secrétaire de séance.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2015

En application de l'article 44 du règlement intérieur du Conseil Municipal, le procès verbal de la séance du 9 novembre 2015 est soumis à la signature des Conseillers Municipaux.

DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire, en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Arrivée de Madame Magalie GREAU

1 - COORDINATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

1.1 - DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE - TARIFS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour, 9 Abstentions),

DECIDE

Article 1 - de modifier la délégation de pouvoirs au Maire, telle que fixée par l'article 1 de la délibération n° 0.5 du 4 avril 2014 comme suit :

" 3 ° de fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, lorsque la valeur unitaire de ces tarifs est inférieure ou égale à 2 500 € et cela pour tous les services municipaux quel que soit leur mode de gestion. "

Article 2 - d'autoriser le Maire, en cas d'absence, à déléguer la signature des décisions prises en application de la présente délibération, à Monsieur Michel CHAMPION, 1^{er} Adjoint, et, en cas d'absence de celui-ci, à Madame Florence DABIN, 2^{ème} Adjoint, et, en cas d'absence du Maire, du 1^{er} Adjoint et du 2^{ème} Adjoint, aux Adjoints et conseillers compétents au titre des délégations qui leur sont accordées.

Article 3 - d'autoriser le Maire à déléguer à Monsieur Jean-Maurice BUREAU, Directeur Général des Services, Messieurs Christian CREN et Bernard GRAVELEAU, Directeurs Généraux Adjoints, et Monsieur Eric BOUDES, Directeur Général des Services Techniques, la signature des pièces et documents se rapportant aux décisions prises dans le cadre de compétences déléguées par le Conseil Municipal au Maire.

*Monsieur Jean-Marc VACHER, Madame Anne GRAVELEAU-HARDY, Monsieur André CERQUEUS,
Madame Magalie GREAU, Madame Caroline LEDERLE, Madame Catherine CANALS et Monsieur
Benoît BACLET, membres de l'Opposition, quittent la séance.*

1.2 - RAPPORTS ANNUELS 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE ET GESTION DES DECHETS

Le Conseil Municipal,

DECIDE

Article unique - de prendre acte des rapports annuels 2014 sur le prix et la qualité des services publics de gestion des déchets, de l'assainissement et de l'eau potable.

1.3 - SYSTEME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS (SAIP) - SIRENES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique - d'approuver les termes des conventions relatives à l'installation et au raccordement des sirènes du Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) à conclure avec l'Etat et les gestionnaires et propriétaires des sites sur lesquels elles peuvent être installées, qui prévoient :

- l'installation de deux nouvelles sirènes sur des bâtiments appartenant à la Ville (stade omnisports et salle Mocrat),
- le maintien de deux sirènes sur un bâtiment appartenant à Sèvre Loire Habitat (SLH), situé 3 rue des Sabotiers et sur le bâtiment de la Caserne des pompiers, mis à la disposition du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS),
- le raccordement de l'ensemble de ces équipements au système d'alerte et d'information des populations qui permet le déclenchement de ces sirènes à distance, via l'application SAIP et le réseau INPT (Infrastructure Nationale Partageable des Transmissions) du Ministère de l'Intérieur.

Elles sont conclues pour une durée de 3 ans, et reconductibles tacitement jusqu'à l'expiration du contrat de maintenance souscrit par l'Etat.

1.4 - PERSONNEL MUNICIPAL - TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique – de procéder aux suppressions des emplois telles que mentionnées ci-dessous :

Direction - service	Emploi supprimé	Emploi créé	Justification	Date d'effet
Direction de l'Éducation	1 emploi du cadre d'emplois des adjoints techniques (28/35 ^{ème})		Poste vacant depuis janvier 2015 suite mobilité interne – non remplacement	15/12/15
	2 emplois du cadre d'emplois des adjoints techniques		Postes vacants depuis juillet (départ retraite) et septembre 2014 (poste ETAPS transformé temporairement en poste d'adjoint technique pour renfort) – non remplacement	15/12/15
	1 emploi du cadre d'emplois des adjoints administratifs		Vacant suite à mobilité interne (fermeture PIJ)	15/12/15
	1 emploi du cadre d'emplois des adjoints administratifs (31,5/35 ^{ème})		Poste vacant depuis mai 2015 (reclassement en surnombre puis retraite pour invalidité) – non remplacement	15/12/15
	1 emploi du cadre d'emplois des adjoints techniques (17,5/35 ^{ème})		Poste vacant depuis mars 2013- non remplacement	15/12/15
Direction de la Population et de la Sécurité	1 emploi du cadre d'emplois des adjoints administratifs		Vacant depuis mai 2015 suite mobilité interne – non remplacement car poste créé initialement en surnombre	15/12/15
Direction des Relations Extérieures	1 emploi de collaborateur de cabinet		Vacant depuis septembre 2011	15/12/15
Direction des Ressources Humaines	1 emploi du cadre d'emplois des adjoints administratifs (17,5/35 ^{ème})		Vacant depuis mai 2015 suite mutation – non remplacement car poste créé initialement en surnombre	15/12/15

Direction - service	Emploi supprimé	Emploi créé	Justification	Date d'effet
Direction Générale	1 emploi du cadre d'emplois des adjoints administratifs (17,5/35 ^{ème})		Vacant depuis janvier 2014 – non remplacement car poste créé initialement en surnombre	15/12/15
Direction du Centre Technique Municipal	1 emploi du cadre d'emplois des adjoints techniques		Vacant depuis juillet 2015 suite départ retraite – non remplacement	15/12/15
Direction Paysage et Cadre de Vie	1 emploi du cadre d'emplois des agents de maîtrise		Vacant depuis novembre 2014 suite départ retraite – non remplacement	15/12/15
Détachements extérieurs	1 emploi du cadre d'emplois des conseillers des activités physiques et sportives		Vacant depuis octobre 2009 (agent détaché à Cholet Sports Loisirs)	15/12/15

1.5 - PERSONNEL MUNICIPAL - BESOINS OCCASIONNELS ET SAISONNIERS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique – d'autoriser Monsieur le Maire à recruter, au cours de l'année 2016, des agents non titulaires pour satisfaire des besoins occasionnels et saisonniers à savoir :

Direction Service	Missions – affectation	Cadre d'emplois	Nombre d'agents	Durée (ETP/agent en semaines ou mois)
Direction des Relations Extérieures	Réceptions/rangement	Adjoint technique	1	13 semaines
	Petit train	Adjoint technique	3	4 semaines
	Réunions de quartiers	Adjoint administratif	2	0,5 semaine
Direction de la Communication	Accueil et surveillance des manifestations	Adjoint technique	14	1 semaine

Direction de l'Education	Entretien des salles de classes et aide à la restauration (ajustement des effectifs au besoin journalier des écoles)	Adjoint technique	11	11 semaines
	Animation accueil périscolaire et pause méridienne (ajustement des effectifs au besoin journalier des écoles, remplacement d'animateurs en formation, accueil spécifique des enfants en situation de handicap)	Adjoint d'animation	29	12 semaines

Sachant que les durées annoncées constituent un maximum et sont données à titre prévisionnel.

2 - FINANCES, COMMERCE, ÉCONOMIE ET RELATIONS INTERNATIONALES

2.1 - BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 - d'approuver, à l'unanimité (35 Pour), le budget principal, dont la balance générale s'établit comme suit :

Budget primitif 2016	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total des deux sections
Dépenses	62 412 150 €	15 661 926 €	78 074 076 €
Recettes	62 412 150 €	15 661 926 €	78 074 076 €

Article 2 - d'approuver, à l'unanimité (35 Pour), le budget annexe des opérations d'aménagement dont la balance générale s'établit comme suit :

Budget primitif 2016	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total des deux sections
Dépenses	245 212 €	122 606 €	367 818 €
Recettes	245 212 €	122 606 €	367 818 €

Article 3 - d'approuver, à l'unanimité (35 Pour), le budget annexe du stationnement dont la balance générale s'établit comme suit :

Budget primitif 2015	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total des deux sections
Dépenses	1 000 000 €	143 000 €	1 143 000 €
Recettes	1 000 000 €	143 000 €	1 143 000 €

Article 4 - d'approuver, à l'unanimité (31 Pour – 4 Abstentions), les affectations des subventions aux associations et organismes divers, telles que figurant dans les états joints au document budgétaire, les membres du conseil municipal ne participant pas au vote étant :

- Monsieur BOURDOULEIX, en tant que Président du Centre Communal d'Action Sociale,
- Madame TEXEREAU, en tant que Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale,
- Madame JARADE, en tant que Vice-Président du Centre d'Information Féminin et Familial,
- Monsieur BRAULT, en tant que secrétaire de l'Union Cycliste Cholet 49.

Article 5 - d'approuver, à l'unanimité (35 Pour), les états complémentaires et notamment le tableau des effectifs du personnel communal.

2.2 - VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2016

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique - d'arrêter les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation	16,52 %
Taxe sur le foncier bâti	27,72 %
Taxe sur le foncier non bâti	46,92 %

2.3 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME - MODIFICATIONS DES ENVELOPPES VOTEES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique – d'approuver les modifications de crédits des enveloppes des autorisations de programmes globales, telles qu'elles ressortent de la vue d'ensemble du document ci-annexé.

Cf. annexe 2.3

2.4 - ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 - d'autoriser, à l'unanimité (31 Pour – 4 Abstentions), l'octroi des subventions aux associations désignées en annexe, les membres du conseil municipal ne participant pas au vote étant :

- Monsieur BOURDOULEIX, en tant que Président du Centre Communal d'Action Sociale,
- Madame TEXEREAU, en tant que Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale,
- Madame JARADE, en tant que Vice-Président du Centre d'Information Féminin et Familial,
- Monsieur BRAULT, en tant que secrétaire de l'Union Cycliste Cholet 49.

Article 2 - d'approuver, à l'unanimité (35 Pour), les conventions à conclure avec les associations suivantes :

- Abri des Cordeliers,
- Association Animation des Marchés de Cholet,
- Association de Gestion Jeanne d'Arc,
- Association des Commerçants et Artisans des Halles de Cholet,
- Aviron Sport Choletais,
- Centre d'Information Féminin et Familial,
- Cholet Basket,
- Club Aquatique Choletais – section natation sportive,
- Comité d'Organisation Cholet Pays de Loire,
- Hockey Club Choletais,
- Le Badminton Associatif Choletais,
- Les Vitrines de Cholet,
- OGEC Saint Joseph,
- OGEC Saint Louis Le Breloquet,
- OGEC Sainte Marie des Turbaudières,
- Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique des Ecoles Saint Jean - Sainte Famille,
- Organisme de Gestion des Ecoles et du Collège Notre Dame du Bretonnais,
- Organisme de Gestion des Ecoles Libres Saint Pierre et Gellusseau,
- Rugby Olympique Choletais,
- Société des Sciences, Lettres et Arts de Cholet et de sa Région,
- Union Cycliste Cholet 49.

Article 3 - d'adopter, à l'unanimité (35 Pour), les avenants à signer avec les organismes suivants :

- Jeune France Omnisports,
- Tennis Club de Cholet.

Cf. annexe 2.4

2.5 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION CHOLET FRANCE-ALLEMAGNE DANS LE CADRE DU JUMELAGE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique - d'approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 30 € par participant, soit une subvention de 960 € à l'association Cholet France-Allemagne, pour le séjour de 32 personnes à Oldenburg, du 6 au 8 novembre 2015.

2.6 - REFACTURATION AU CCAS DES CHARGES DE TELEPHONIE SUPPORTEES PAR LA VILLE DE CHOLET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique - de valider la facturation des charges de téléphonie entre le budget principal de la Ville de Cholet et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Cholet selon les modalités suivantes :

- la facturation est réalisée au vu d'un état détaillé des abonnements et des consommations réellement payés au cours de l'exercice,
- la facturation intervient au mois de décembre de l'exercice concerné.

2.7 - AVIS SUR L'AUTORISATION D'OUVERTURE DOMINICALE DES MAGASINS A CHOLET POUR L'ANNEE 2016

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique - d'émettre un avis favorable conformément à l'article L. 3132-26 du code du travail, à l'ouverture des magasins relevant des activités suivantes et aux dates indiquées :

Concessions automobiles : 5 dimanches : 17 janvier, 13 mars, 12 juin, 18 septembre et 16 octobre 2016,
Concessionnaires motos : 3 dimanches : 16 octobre, 11 et 18 décembre 2016,
Menuiseries : 1 dimanche : 31 janvier 2016,
Autres commerces de détail : 4 dimanches : 10 janvier, 26 juin, 11 et 18 décembre 2016.

2.8 - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique - d'approuver les mouvements inscrits dans la décision modificative n° 2 ci-annexée, relative au budget principal.

4 - SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ, INTÉGRATION, ENSEIGNEMENT

4.1 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT - AVENANT A LA CONVENTION CONSTITUTIVE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique - d'approuver les termes de l'avenant à la convention constitutive du Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) ayant pour objet de compléter la liste des représentants composant l'Assemblée Générale.

4.2 - CONVENTION D'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES (TFPB) DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE CHOLET - APPROBATION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique - d'approuver les termes des conventions d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties dans les quartiers prioritaires de Cholet à conclure avec l'Etat et les bailleurs sociaux Sèvre Loire Habitat et Logi Ouest, pour la période 2016-2020.

5 - AMÉNAGEMENT ET PATRIMOINE

5.1 - LOTISSEMENT LES TUILERIES - CONVENTION DE TRANSFERT DES EQUIPEMENTS COMMUNS A LA VILLE DE CHOLET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique - d'approuver la convention à passer entre la Ville de Cholet, la Communauté d'Agglomération du Choletais et la société SACIP pour le transfert de la voirie et de l'éclairage public du lotissement Les Tuileries.

Cf. annexe 5.1

5.2 - RUE D'ALENCON ET RUE DE SABLE - ACHAT D'UN IMMEUBLE APPARTENANT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article 1 - d'acquérir, dans le cadre de la réinstallation du hangar des Carnavaliers et pour un montant de 304 749,48 € auquel s'ajoute la somme de 17 027,70 € au titre des frais liés au portage foncier, un immeuble, propriété de la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC), situé à l'angle de la rue d'Alençon et de la rue de Sablé, d'une surface de 7 197 m² environ de surface de plancher, édifié sur un terrain de 8 148 m², cadastré section AX n° 304, 335, 339, 340 et 341.

Article 2 - de prendre en charge les frais d'acte.

Article 3 - de solliciter pour cette acquisition l'exonération des droits de mutation prévue à l'article 1042 du code général des impôts.

Cf. annexe 5.2

5.3 - CONCLUSION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES NOUVELLES HALLES DE MARCHÉ - RAPPORT D'EVALUATION PREALABLE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité (35 Pour),

DECIDE

Article unique - d'approuver l'évaluation juridique et financière annexée à la présente délibération, qui valide le choix du bail emphytéotique administratif (BEA) pour la construction du nouveau bâtiment des halles de marché. Sur la base de ce bail, d'une durée comprise entre 28 et 32 ans, l'emphytéote, retenu à l'issue d'une procédure de mise en concurrence, procéderait à la construction du nouveau bâtiment et le mettrait, après achèvement des travaux, à disposition de la Ville moyennant le versement d'un loyer. La part relative à l'investissement serait éligible au fonds de compensation de la TVA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le président
Gilles BOURDOULEIX

Le secrétaire
Monsieur Benoît MARTIN

Les Elus Municipaux,
présents à la fin de la séance du 14 décembre 2015,

Florence JAUNEAULT	Annick JEANNETEAU	Elisabeth HAQUET	Nathalie GODET
Michel CHAMPION	Jean-Paul BREGEON	Simone POUPARD	Jean-Jacques BOURGUIGNON
Florence DABIN	Marie BARTHELEMY	Sandrine RAOUX	Gwénaëlle DUCHESNE
John DAVIS	Frédéric PAVAGEAU	François DEBREUIL	Gilles ALLINDRE
Isabelle LEROY	Sylvie ROCHAIS	Maya JARADE	Evelyne CHICHE- GAUVAIN
Roger MASSE	Jean-Michel BOISSINOT	Olivier BAGUENARD	Evelyne PINEAU
Laurence TEXEREAU	Patricia RIGAUDEAU	Natacha POUPET- BOURDOULEIX	Patrice BRAULT
Jean LELONG	Jean-François BAZIN	Jordan JOUTEAU	

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME
MODIFICATIONS DES ENVELOPPES VOTEES
EMPLOIS**

Budget Principal

N° AP/ API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Montant global	Modification d'enveloppe			Commentaire
				Modification d'enveloppe	Detail		
					Enveloppe supplémentaire	Diminution d'enveloppe (Adaptation des crédits de paiement)	
5001	Bâtiments communaux	28 108 875 €	29 806 169 €	1 697 294 €			
047	Les Halles	5 478 000 €	5 478 000 €	0 €			
077	Accessibilité des bâtiments communaux	0 €	900 000 €	900 000 €			Création d'une nouvelle API pour répondre aux objectifs prévus dans le cadre de la première période de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP)
078	Hanger des Carnivaliers	0 €	857 000 €	857 000 €			Création d'une nouvelle API
573	Réparation d'équipements communaux	18 626 895 €	18 487 395 €	-139 500 €			Ajustement des crédits aux besoins identifiés dans le cadre du suivi des projets d'investissement
574	Eglise Notre Dame	4 003 980 €	4 083 774 €	79 794 €			Ajustement des crédits aux besoins identifiés dans le cadre du suivi des projets d'investissement
5002	Matériels et mobiliers des services publics	8 290 366 €	7 606 986 €	-683 380 €			
035	Renouvellement du parc photocopieurs	577 580 €	737 580 €	160 000 €			Crédits supplémentaires pour le renouvellement du parc photocopieurs
526	Acquisition de matériel communication	576 109 €	572 109 €	-4 000 €			Ajustement des crédits
529	Acquisition de matériel espaces verts	931 212 €	1 108 852 €	177 620 €			Crédits supplémentaires pour le renouvellement de matériels des espaces verts
569	Acquisition de véhicules de matériels et de mobiliers	6 205 465 €	5 188 465 €	-1 017 000 €			Ajustement des crédits
5003	Edifices culturels	32 387 €	32 387 €	0 €			
058	Eglise Notre Dame	32 387 €	32 387 €	0 €			
5004	Systèmes d'information et de télécommunication	4 678 384 €	5 218 778 €	540 394 €			
037	Schéma directeur informatique	865 721 €	1 145 721 €	280 000 €			Crédits supplémentaires pour le remplacement des logiciels autour de la Petite Enfance, du système CartVile et de la mise en place du Portail Famille
043	Système d'informations géographiques	710 316 €	882 710 €	172 394 €			Ajustement des crédits aux besoins identifiés dans le cadre du suivi des projets d'investissement
070	Réforme du contrôle d'accès équipements communaux	158 644 €	158 644 €	0 €			
572	Acquisition de matériel informatique et logiciels	2 943 703 €	3 031 703 €	88 000 €			Crédits supplémentaires pour l'entretien du parc matériels et logiciels
5005	Rehab. extens.amén.éts scolaires 1er degré	325 000 €	325 000 €	0 €			
075	Création restaurant élément.M.Curie	325 000 €	325 000 €	0 €			
5007	Création extension réparations équipements culturels	1 106 632 €	1 106 632 €	0 €			
055	106, Place Trévoit – Réfection de l'immeuble	1 033 852 €	1 033 852 €	0 €			
071	106, Place Trévoit – Aménagement des locaux	72 780 €	72 780 €	0 €			
5008	Acquisition d'œuvres et de matériel culturel	990 791 €	989 941 €	-850 €			
588	Acquisition et restauration de matériel culturel	990 791 €	989 941 €	-850 €			Ajustement des crédits

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME
MODIFICATIONS DES ENVELOPPES VOTEES
EMPLOIS**

N° AP/ API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Montant global	Modification d'enveloppe			Commentaire
				Modification d'enveloppe	Enveloppe supplémentaire	Déclassement (Adaptation des crédits de paiement)	
5010	Création, réfection et aménagement d'équipements sportifs	6 644 002 €	6 619 002 €	-25 000 €			
064	Salle Grégoire	4 917 992 €	4 917 992 €	0 €			
532	Acquisition de matériel sportif	1 726 010 €	1 701 010 €	-25 000 €			Ajustement des crédits
5011	Aménagement équipements de loisirs	786 316 €	636 316 €	-150 000 €			
502	Comité Animation Enfance	786 316 €	636 316 €	-150 000 €			Ajustement des crédits
5014	Voies, trottoirs, réseaux et parkings	22 993 807 €	22 214 597 €	-779 210 €			
002	Aménagement des voies primaires dans les ZAC	1 794 061 €	1 794 061 €	0 €			
062	Giratoire du Puy St Bonnet	423 100 €	450 000 €	26 900 €	26 900 €		Ajustement des crédits aux besoins identifiés dans le cadre du suivi des projets d'investissement
063	Lite blanc réfection de voies	6 894 812 €	6 639 252 €	-255 560 €			Ajustement des crédits aux besoins identifiés dans le cadre du suivi des projets d'investissement
076	Système variation tension éclairage	150 000 €	430 000 €	280 000 €	280 000 €		Crédits supplémentaires pour l'installation d'un système de variation de tension électrique pour réaliser des économies de consommations électriques
550	Bornes d'incendie	473 156 €	543 156 €	70 000 €	70 000 €		Crédits supplémentaires pour le remplacement des poteaux d'incendie (transfert de crédits de la section de fonctionnement)
570	Réparation et aménagement de voies	13 013 805 €	12 120 555 €	-893 250 €			Ajustement des crédits aux besoins identifiés dans le cadre du suivi des projets d'investissement
575	Extension des réseaux électriques	244 873 €	237 573 €	-7 300 €			Ajustement des crédits
5015	Aménagement du territoire communal	49 705 651 €	50 023 986 €	318 335 €			
030	Requalification urbaine du quartier Jean Monnet NO	7 540 043 €	7 540 043 €	0 €			
044	Arcades Rougé	17 266 069 €	17 266 069 €	0 €			
050	Requalification urbaine du quartier Jean Monnet SE	10 205 699 €	10 048 414 €	-157 285 €			Ajustement des crédits aux besoins identifiés dans le cadre du suivi des projets d'investissement
056	Acquisition de l'ensemble immobilier 12 bd du Maine	2 302 502 €	2 302 502 €	0 €			
079	Rénovation urbaine quartier Favreau	0 €	1 315 000 €	1 315 000 €	1 315 000 €		Création d'une nouvelle API pour la rénovation urbaine du quartier Favreau (réhabilitation de la Maison de l'Enfance)
085	Aire mise valeur architecture et patrimoine	106 700 €	95 500 €	-11 200 €			Ajustement des crédits aux besoins identifiés dans le cadre du suivi des projets d'investissement
519	Etudes d'urbanisme	516 661 €	438 481 €	-78 180 €			Ajustement des crédits
522	Acquisitions foncières et immobilières	10 699 546 €	9 949 546 €	-750 000 €			Ajustement des crédits aux besoins identifiés dans le cadre du suivi des projets d'investissement
553	Commission consultative du Puy Saint Bonnet	1 068 431 €	1 068 431 €	0 €			
5016	Espaces verts	9 797 415 €	10 630 365 €	832 950 €			
072	Trouvaux communaux à l'abaissement de la Meine	171 985 €	171 985 €	0 €			
073	Serres municipales	3 449 292 €	3 449 492 €	36 200 €	36 200 €		Ajustement des crédits
571	Réparation et aménagement des espaces verts	6 212 138 €	7 008 888 €	796 750 €	796 750 €		Crédits supplémentaires pour notamment les travaux de la digue de l'étang de Mocrat et du stade Pierre Blouet
TOTAL		133 459 626 €	135 210 159 €	1 750 533 €	5 239 658 €	-3 489 125 €	

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME
MODIFICATIONS DES ENVELOPPES VOTEES
EMPLOIS**

Budget annexe des opérations d'aménagement

N° AP/ API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Montant global	Modification d'enveloppe			Commentaire
				Modification d'enveloppe	Détail		
			Enveloppe supplémentaire		Diminution d'enveloppe (Ajustement des crédits de paiement)		
5040	Opérations d'aménagement	22 152 625 €	22 275 231 €	122 606 €			
090	ZAC de la Sardinerie	13 953 243 €	13 953 243 €				
091	ZAC du Val de Meine	8 027 429 €	8 150 035 €	122 606 €	122 606 €		
092	Zone d'activités aéronautiques Roland Garros	171 953 €	171 953 €				
TOTAL		22 152 625 €	22 275 231 €	122 606 €	122 606 €	0 €	

**AUTORISATIONS DE PROGRAMME
MODIFICATIONS DES ENVELOPPES VOTEES
EMPLOIS**

Budget annexe du stationnement

N° AP/ API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Montant global	Modification d'enveloppe				Commentaire (hors glissement quinquennal)
				Modification d'enveloppe	Enveloppe supplémentaire	Enveloppe supplémentaire résultant de la programmation sur 5 ans	Diminution d'enveloppe (Ajustement des crédits de paiement)	
5040	Gestion du stationnement payant	2 033 024 €	2 171 024 €	138 000 €				
080	FISAC – Jalonnement dynamique des parkings	12 868 €	12 868 €	0 €				
081	FISAC – Modernisation des moyens de paiement	431 404 €	431 404 €	0 €				
082	Equipements des parkings en ouvrage	188 978 €	188 978 €	0 €				
083	Acquisition d'équipements de gestion	248 131 €	248 131 €	0 €				
084	Travaux sur parcs en enclos	658 022 €	746 022 €	88 000 €				Crédits supplémentaires au titre des provisions sur les investissements futurs
580	Réparations sur parkings en ouvrages	493 621 €	543 621 €	50 000 €		50 000 €		
TOTAL		2 033 024 €	2 171 024 €	138 000 €	88 000 €	50 000 €		

ACTIONS DE QUARTIERS, COMMERCE ET ARTISANAT

2.4

Subventions 2016 Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Animation des Marchés de Cholet	8 000 €			Aide allouée sous réserve de la signature de la convention de partenariat et selon les termes énoncés dans cette dernière.
Association des Commerçants et Artisans des Halles de Cholet	12 600 €			Aide allouée sous réserve de la signature de la convention de partenariat et selon les termes énoncés dans cette dernière.
Centre Commercial Clairefontaine a3c	675 €			Subvention pour l'organisation de diverses manifestations, sur présentation de justificatifs et des éléments financiers de l'association (bilan et trésorerie).
Les Vitrines de Cholet	12 000 €			Aide allouée sous réserve de la signature de la convention de partenariat et selon les termes énoncés dans cette dernière.
Office de Tourisme du Choletais	18 260 €			Aide allouée au titre de la Crèche de Noël, sur présentation de justificatifs.
Union des Commerçants et Artisans du Puy-Saint-Bonnet	630 €			Subvention pour l'organisation de diverses manifestations, sur présentation de justificatifs.
Sous-total	52 165 €			
TOTAL	52 165 €			

AGRICULTURE
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Association des Chasseurs du Puy-Saint-Bonnet	335 €			
GIC du Chêne Rond	500 €			
Groupement de Défense des Cultures de Cholet	1 500 €			Versement de l'aide sous réserve de la présentation des éléments financiers de l'association (bilan et compte de résultat).
Groupement de Protection des Cultures du Puy-Saint-Bonnet	900 €			
Les Crocodiles de la Moine	179 €			
Sous-total	3 414 €			
TOTAL		3 414 €		

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Assoc patriotique, victimes de guerre</i>				
Amicale des Marins et Marins Anciens Combattants de Cholet et de sa Région	120 €			
Amicale des Porte-Drapeaux de Cholet et ses environs	120 €			
Association Française pour le Déminage Humanitaire		1 000 €		Contribution destinée à l'impression de bandes dessinées visant à sensibiliser les enfants du Mali au danger des mines. Le versement interviendra sur présentation de justificatifs.
Association Musée du Génie	500 €			
Combattants Algérie Tunisie Maroc	300 €			
Comité Inter-Groupement du Souvenir	1 576 €			
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - comité de Cholet	300 €			
Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire	150 €			
Union Nationale des Anciens Combattants du Puy-Saint-Bonnet	100 €			
Union Nationale des Combattants - section de Cholet	150 €			
Union Nationale des Parachutistes	150 €			
<i>Divers</i>				
La Colombe Choletaise	752 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Animations et manifestations diverses	150 €			
Sous-total	4 368 €	1 000 €		
TOTAL	5 368 €			

COMMUNICATION
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Accueil des Villes Françaises Cholet	2 129 €			
Cadr'Action	315 €			
Sous-total	2 444 €			
TOTAL			2 444 €	

CULTURE
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
A Cœur Joie Arpège	330 €			
Adaptations	4 850 €			Subvention allouée sous réserve de la présentation du bilan définitif des festivals de cinéma (Adaptations et Hotmilk).
Amicale Philatélique de Cholet	140 €			
Association des Amis des Carillons de Cholet	400 €			
Association du Choletais des Amis de la Photographie	200 €			
Association pour la Connaissance, la Sauvegarde et la Promotion des Orgues de Maine-et-Loire	2 600 €			Versement sous réserve de l'organisation d'une animation musicale sur Cholet et sur présentation du bilan de la manifestation.
Atelier Vocal de la Moine	330 €			
Chœur Allegro	330 €			
Cholet Vidéo Cine Son	1 027 €			
Cinéma Parlant	580 €			Versement sous réserve d'organisation d'animation dans les écoles et les collèges choletais et sur présentation des bilans.
Compagnie Côté Cour	15 082 €			
Encres Vives	1 000 €			
Groupe d'Animation Photographique	11 000 €			
Jamais Trop d'Art !	7 800 €			

CULTURE
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
La Bouche à l'Oreille	3 749 €			
La Fabrique Chorégraphique	15 677 €			
La Guinguette de la Goubaudière	2 000 €			
Les Amis des Musées de Cholet MC2 Association	96 €			
Les Ateliers de Cathy	876 €			
Les Envoyés		1 000 €		Aide allouée dans le cadre de la création d'un spectacle, qui sera versée sur présentation de justificatifs, et des éléments financiers de l'association (bilan et compte de résultat).
Les Joyeux Lurons	700 €			
Les Z'Aéro Graff	765 €			
Les Z'Improbables	855 €			
Maquettes Club des Mauges	3 989 €			Subvention exceptionnelle dans le cadre de l'organisation de la 12ème Exposition Internationale de la Maquette à Cholet, sur présentation de justificatifs.
Méli Mélo Fil	1 223 €			
Orchestre Harmonique de Cholet	11 000 €			
Que du Bonheur	73 €			
Scrabble Club Choletais	906 €			
Société des Sciences, Lettres et Arts de Cholet et de sa Région	28 326 €			

CULTURE
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Souvenir Vendéen	724 €			
Studio 10	4 704 €			
Théâtre de l'Equinoxe	11 578 €			
Université du Temps Libre de Cholet	77 €			
Yoga et Connaissance de Soi	269 €			
Yogamonie	917 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Animations et manifestations culturelles diverses		8 740 €		
Sous-total	134 173 €	9 740 €		
TOTAL	143 913 €			

ENSEIGNEMENT
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT		OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>			
Association de Gestion Jeanne d'Arc	62 100 €		L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Maternelle La Moine		203 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Maternelle Molière		764 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs des projets pédagogiques.
Association Pour le Rapprochement Ecole - Entreprise du Choletais	396 €		
Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle Anne Brontë		400 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle Marie Curie		400 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Élémentaire Molière		600 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle Les Turbaudières		483 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Élémentaire Les Turbaudières		338 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle Louis Buffon		300 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle Les Richardières		864 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole La Chevallerie au Puy-Saint-Bonnet		400 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Primaire La Girardière		1 258 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs des projets pédagogiques.
Coopérative Scolaire de l'Ecole du Planty		388 €	Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs du projet pédagogique.

ENSEIGNEMENT
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIIONNEL	INVESTISSEMENT	
Coopérative Scolaire de l'Ecole Jules Verne		325 €		Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs des projets pédagogiques.
Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle La Fontaine		200 €		Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs des projets pédagogiques.
Junior	63 583 €			Subvention allouée en fonction du nombre d'enfants accueillis en périscolaire dans les écoles de la Bourie et de la Bruyère.
Le Paradis		800 €		Aide allouée sous réserve de la présentation des comptes, de la trésorerie et des justificatifs des projets pédagogiques.
Office de Tourisme du Choletais	2 250 €			Subvention pour la découverte de la Ville par les CM1 et CM2, sur présentation de justificatifs.
OGEC Saint Joseph	37 550 €			L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
OGEC Saint Louis Le Breloquet	46 760 €			L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
OGEC Sainte Marie des Turbautières	49 930 €			L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique des Ecoles Saint Jean - Sainte Famille	82 560 €			L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
Organisme de Gestion des Ecoles et du Collège Notre Dame du Bretonnais	79 150 €			L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
Organisme de Gestion des Ecoles Libres Saint Pierre et Gellusseau	52 950 €			L'aide municipale évoluera en fonction du nombre de repas.
Union Départementale des Associations Familiales - Association Lire et Faire Lire	2 400 €			
<i>Envelope budgétaire</i>				
Commission consultative des écoles publiques		377 €		
Informatique des écoles privées			15 000 €	

ENSEIGNEMENT
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Participation communes de la CAC pour enfants scolarisés hors Cholet	9 905 €			
Participation communes hors CAC pour enfants scolarisés hors Cholet	4 245 €			
Réforme des rythmes scolaires	8 100 €			
Sous-total	501 879 €	8 100 €	15 000 €	
TOTAL	524 979 €			

ESPACES VERTS
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Association des Jardins Familiaux de Cholet	326 €			
Association Ornithologique du Choletais	146 €			
Sous-total	472 €			
TOTAL		472 €		

FINANCES
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Syndicat</i>				
Chambre Syndicale Nationale des Forces de Vente	225 €			
Union Locale CFDT	225 €			
Union Locale CFE-CGC	225 €			
Union Locale CGT Région Choletaise	225 €			
Union Locale CGT-FO Cholet	225 €			
<u>Divers</u>				
Cholet Evénements hors DSP	5 245 €			
Cholet Evénements DSP	282 966 €			Dont 100 000 € pour l'organisation de la fête aérienne, sur présentation du bilan définitif de la manifestation.
Consommation - Logement - Cadre de Vie	1 332 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Actions diverses	225 €			
Sous-total	290 893 €			
TOTAL		290 893 €		

JEUNESSE
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Foyer Loisirs et Culture des Jeunes du Puy-Saint-Bonnet	1 195 €			
La Cicadelle - Club Nature du Puy-Saint-Bonnet	175 €			
Scouts et Guides de France	5 877 €			
Sous-total	7 247 €			
TOTAL	7 247 €	7 247 €		

POPULATION SECURITE
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<u>DSP Fourrière Animale</u>				
Société Protectrice des Animaux - DSP	48 707 €			
Société Protectrice des Animaux - hors DSP			3 015 €	Subvention d'investissement afin de contribuer à la réalisation de travaux d'entretien du site, sur présentation de justificatifs et des éléments financiers de l'association (bilan et compte de résultat).
Sous-total	48 707 €		3 015 €	
TOTAL		51 722 €		

RELATIONS EXTERIEURES
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Communautés étrangères</i>				
Association Culturelle Sportive Portugaise de Cholet As Ceifeiras	1 973 €			
Association d'entraide Kimère de Cholet	224 €			
Solidarité Lao de Cholet	1 306 €			
Wat Boupharam - Association des Femmes Lao 49-85	22 €			
<i>Relations internationales</i>				
Association Bab El Kheir	343 €			
Association Cholet Roumanie	1 156 €			Dont 460 € alloués pour l'envoi d'un convoi de matériel à Dorchoï, sur présentation de justificatifs.
Association Cholet-Détiá-Espagne	1 000 €			
Association Cholet-Sao	900 €			Dont 460 € pour l'envoi de containers et des frais de déplacement, sur présentation de justificatifs.
Association Cholet-Solihull	900 €			
Cholet France Allemagne	900 €			
Commune d'Araya	9 000 €			Aide allouée sous réserve de la signature de la convention de coopération décentralisée.
Commune de Bousssé	19 000 €			Aide allouée sous réserve de la signature de la convention de coopération décentralisée.
Les Amis du Mali	100 €			

RELATIONS EXTERIEURES

Subventions 2016

Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Libami	1 000 €			
Solidarité Cholet-Sénégal	100 €			
Une Ecole pour Madagascar	500 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Animations et manifestations diverses		100 €		
Divers - Communautés étrangères		200 €		
Jumelage - Aide aux scolaires		8 000 €		
Sous-total	38 424 €	8 300 €		
TOTAL		46 724 €		

RESSOURCES HUMAINES
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Amicale du Personnel Territorial du Choletais	1 800 €			Versement de l'aide sous réserve de la présentation des éléments financiers de l'association (bilan et compte de résultat).
Amicale des Retraités de l'Etablissement Thalès de Cholet ex Thomson-CSF	105 €			
Sous-total	1 905 €			
TOTAL		1 905 €		

SOLIDARITES
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Action sociale</i>				
Abri des Cordeliers	34 170 €			
AICF49 - Accompagnement Individuel Couple Famille	160 €			
Aide Familiale Populaire	657 €			
AIDES - Délégation Départementale de Maine-et-Loire	108 €			
Alcool Assistance de Maine-et-Loire	557 €			
Association Choletaise Parents et Assistants Maternels	473 €			
Association Crématiste de l'Anjou	38 €			
Association d'Aide aux Victimes d'Abus Sexuels	2 337 €			
Association D'Colocarton	129 €			
Association de Protection Sociale du Bâtiment et des Travaux Publics	305 €			
Association Départementale des Conjointes Survivants et Parents d'Orphelins FAVEC 49	345 €			
Association des Donneurs de Voix	694 €			
Association des Parents, Amis et Adultes Handicapés de la Région Choletaise	150 €			
Association des Personnes Malades et Handicapés 49 APMH 49	598 €			

SOLIDARITES
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Association des Sourds de Maine-et-Loire	150 €			
Association Ligérienne d'Addictologie ALIA	2 925 €			
Association pour la Formation et le Développement de l'Initiative Locale	6 509 €			
Association pour le Don de Sang Bénévole de Cholet	250 €			
Association Régionale des Mutités de la Voix des Pays de la Loire	38 €			
Association Rêves du Maine-et-Loire	42 €			
Banque Alimentaire	7 500 €			
Cap Savoir Association	2 012 €			
Centre Communal d'Action Sociale	3 573 137 €			
Centre d'Information Féminin et Familial	23 996 €			
Centre Interinstitutionnel de Bilans de Compétences	97 €			
CHRS Pelletier	4 050 €			
Comité de Maine-et-Loire pour l'UNICEF	227 €			
Communauté d'Agglomération du Choletais	44 055 €			Subvention allouée dans le cadre du Contrat de Ville, en fonction des projets validés par le Comité de Pilotage.
Croix Rouge Française - comité local de Cholet	900 €			

SOLIDARITES
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Département de Maine-et-Loire	21 250 €			Contribution à la mission de prévention spécialisée de l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, sous réserve du renouvellement de la convention afférente.
Diabète 49	317 €			
Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles du Choletais	150 €			
Familles de France - Fédération Départementale de Maine-et-Loire	675 €			
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	74 €			
France Bénévolat de Maine-et-Loire Antenne de France Bénévolat Cholet	150 €			
Groupe des plus de 50 ans	306 €			
Groupement de Parkinsoniens de Maine-et-Loire	39 €			
Handitou (On dit tout)	538 €			
JALMALV Loire-Océan	189 €			
Les Amis de la Santé de Maine-et-Loire	200 €			
Médiations 49	5 400 €			
Mouvement Vie Libre	150 €			
Prévention Routière - comité départemental de Maine-et-Loire	670 €			
Résidences ADAPEI 49 Foyer des Hirondelles	246 €			

SOLIDARITES
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Secours Catholique - délégation de Maine-et-Loire - antenne de Cholet	500 €			
SOS Urgences Mamans	150 €			
Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques	150 €			
Vive la Vie Comité Choletais Téléthon	122 €			
Voir Ensemble Groupe de Cholet-Mauges	150 €			
<i>Action socioculturelle</i>				
Alvéole	3 968 €			Dont 900 € pour l'accueil de loisirs sur le site du Puy-Saint-Bonnet.
Loisirs Pluriel	1 210 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Action sociale		500 €		
Commission Georges Prisset		3 500 €		
Sous-total	3 743 213 €	4 000 €		
TOTAL	3 747 213 €	3 747 213 €		

SPORTS
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
<i>Association</i>				
Académie de Tir 2000	2 043 €			
Aéroclub du Pontreau Cholet (A.C.P.C.)	1 725 €		2 363 €	
Amicale Cyclotouriste du Puy-Saint-Bonnet	259 €			
Association Cholet-Déniá-Espagne	137 €			
Association Choletaise de Patinage sur Glace	13 317 €			
Association Choletaise de Patinage sur Glace - section short track	6 143 €		740 €	
Association des Régates Choletaises	2 469 €		892 €	
Association Escalade et Sports de Montagne - section vol libre	300 €			
Association Escalade et Sports de Montagne	3 828 €			
Association La Choletaise - Sainte Marie	1 000 €			
Association Sportive ASPTT de Cholet	14 560 €		633 €	
Association Sportive Choletaise	391 €			
Association Sportive Collège Colbert	200 €			
Association Sportive Collège République	200 €		200 €	

SPORTS
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Association Sportive d'immersion Choletaise	842 €			
Association Sportive du Bretonnais	150 €			
Association Sportive du Collège Clemenceau	450 €			
Association Sportive du Collège Privé Jeanne d'Arc	300 €			
Association Sportive du Collège Trémollières	500 €			
Association Sportive du Golf Choletais	4 195 €			
Association Sportive du Lycée Professionnel Fernand Renaudeau	300 €			
Association Sportive et Culturelle du Bois Grolleau	100 €			
Association Sportive Lycée Europe Schuman	1 000 €			
Association Sportive Saint Joseph	600 €			
Avenir Sportif - section gymnastique	8 237 €			
Avion Sport Choletais	2 940 €	6 000 €	878 €	
Balles Jaunes Puy-Saint-Bonnet	319 €			
Cercle d'Echecs de Cholet	606 €			

SPORTS
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Cholet Basket	67 199 €		1 026 €	
Cholet BMX	2 661 €			
Cholet Boxe Française	1 730 €		845 €	
Cholet Education Canine	2 176 €			
Cholet Escalade	399 €			
Cholet Football Américain	1 641 €		825 €	
Cholet Moto Verte	1 141 €			
Cholet National Pétanque	13 907 €			Aide municipale allouée dans le cadre de la manifestation du National à Pétanque à La Meilleraye, sur présentation de justificatifs.
Cholet Pétanque Club	1 195 €			
Cholet TC Plessis	498 €			
Cholet Tennis de Table	5 707 €		518 €	
Cholet Triathlon	967 €			
Cholet Twirling	713 €			
Cholet Vélo Sport	3 059 €			
Cholet Vol à Voile	3 372 €			

SPORTS
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Cholet-Athlétisme - section locale de l'Entente des Mauges	10 164 €			
Club Alpin Français du Choletais	5 219 €			
Club Aquatique Choletais - section natation synchronisée	8 526 €			
Club Aquatique Choletais - section natation sportive	30 667 €			
Club Aquatique Choletais - section water polo	5 374 €			
Club Athlétique Choletais - section haltérophilie	1 719 €			
Club Athlétique Entente Bouliste (C.A.E.B. Pétaque)	1 396 €			
Club Français du Chien Terre Neuve et du Landseer - section Choletaise de Travail à l'Eau	372 €			
Club Olympique de Canoë-Kayak de Cholet	1 885 €			
Comité d'Organisation Cholet Pays de Loire	37 530 €			
Comité d'Organisation du Concours Hippique de Cholet	8 490 €			dont 7 650 € permettant de couvrir une partie des frais engendrés par l'organisation d'une compétition équestre, sur présentation de justificatifs.
Danse et Vie	2 900 €			
Ecole de Judo et de Jujitsu de Cholet (E2JC)	3 619 €			
Entente des Mauges - section sport adapté aux déficients intellectuels	1 385 €			
Entente Sportive Girardière Pétaque	1 592 €			

SPORTS
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Entente Sportive Saint Pierre Girardière Cholet-Nuaillé	2 488 €			
Epee Choletaise	1 411 €			Aide allouée sous réserve de la présentation des éléments financiers de l'association (bilan et compte de résultat).
Football Club des Portugais de Cholet	1 995 €			
Foyer Laïque de Cholet - section handball	1 531 €			
Gliss'In	148 €			
Gym Détente Masculine	370 €			
Gymnastique Volontaire Choletaise	740 €			
Handisport Choletais	1 626 €			
Hockey Club Choletais	115 475 €		2 363 €	
Jeune France	206 578 €		1 496 €	
Jeunes Dauphins du Choletais (JDC)	683 €			
Karaté Athlétique Choletais	1 042 €			
Kung Fu Club Choletais	4 213 €			
L'Aéromodèle Club du Choletais	849 €			
Le Badminton Associatif Choletais	29 861 €		1 211 €	

SPORTS
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Leclerc Cholet Volley	14 732 €			
Les Enfants de Cholet	16 637 €			
Les Foulées Choletaises	2 525 €			
Muay Fight Cholet	2 131 €			
Office Municipal du Sport de la Ville de Cholet	61 479 €			
Plessis' Gym	13 €			
PSBB Puy Saint Bonnet Basket	1 537 €			
Puy Saint Bonnet Football (ASP)	4 436 €			
Rugby Olympique Choletais	46 093 €			
Ski Nautique Choletais	1 814 €		2 363 €	
Sport Canin Choletais	794 €			
Stade Olympique Choletais	138 178 €		1 628 €	
Subaqua Club Choletais	1 315 €		981 €	
Swin Club Choletais	500 €			
Taekwondo Club du Choletais	198 €			

SPORTS
Subventions 2016
Budget Primitif

BENEFICIAIRE	MONTANT			OBSERVATION
	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	INVESTISSEMENT	
Tennis Club Choletais	29 146 €			
Tir à l'Arc Choletais	5 872 €			
Tir Sportif Cholet	5 897 €		2 363 €	
Union Cholet Judo Aïkido 49	14 469 €			
Union Cycliste Cholet 49	57 324 €		2 363 €	
Véloce Club de Cholet	1 645 €			
Verger Pétanque Club	937 €			
<i>Enveloppe budgétaire</i>				
Animations et manifestations sportives diverses		1 798 €		
Sous-total	1 070 996 €	7 798 €	23 688 €	
TOTAL	1 102 482 €			

PROJET SPORTIF LOCAL
Aides municipales 2016

Détails des subventions nécessitant des justificatifs

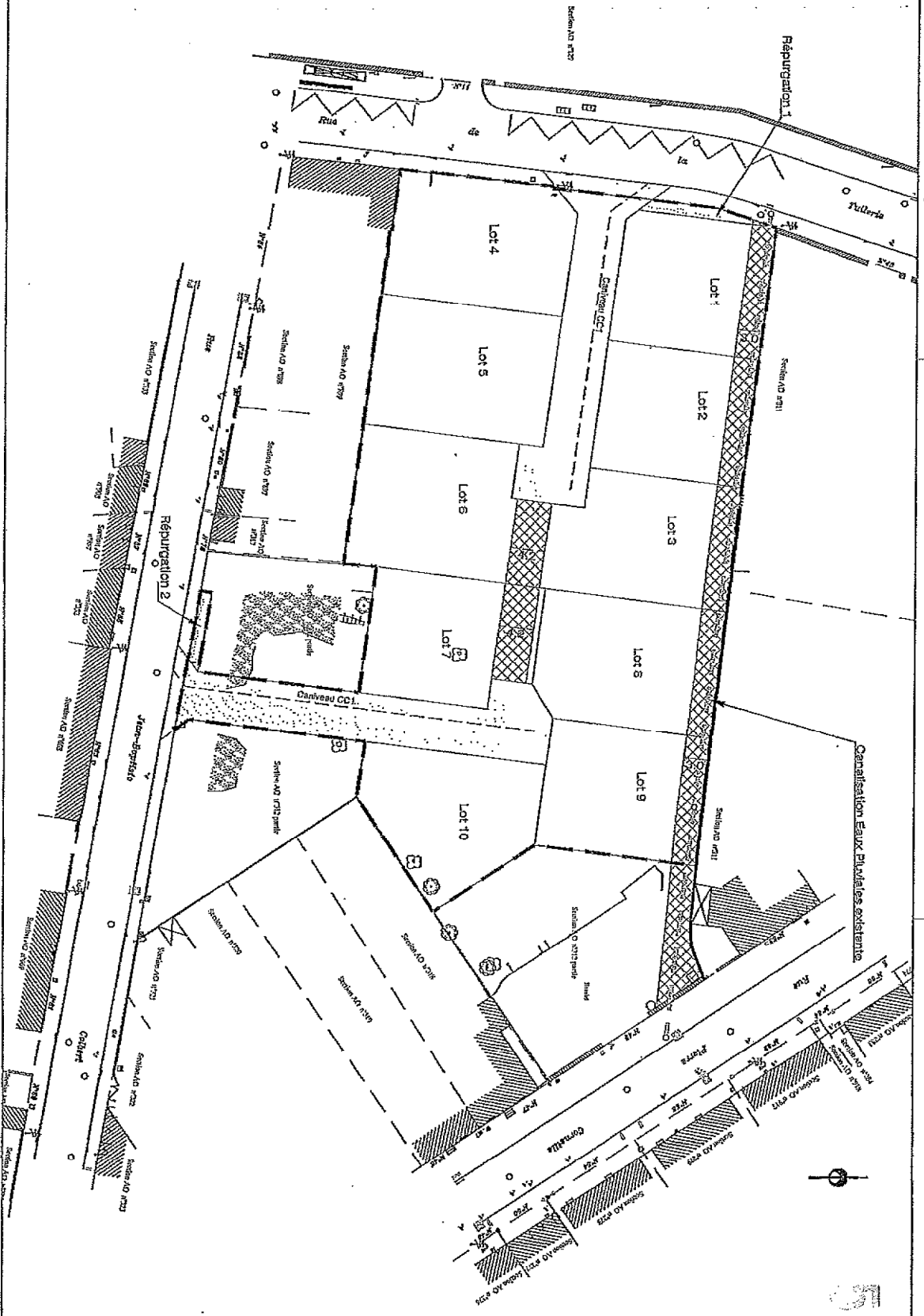
	Quota de prise en charge	Justificatifs permettant le déblocage de l'aide municipale*
Critère " Emploi d'encadrement des activités physiques et sportives "	1 ETP (Equivalent Temps Plein) sur une année complète correspond à une subvention de 2 655 €.	Bulletins de salaires. La subvention municipale varie en fonction du nombre d'heures accomplies sur la saison sportive.
Critère " Matériel sportif "	Prise en charge de la dépense à hauteur de 7,50 %	Factures. La subvention est débloquée au vu des achats réellement réalisés.
Critère " Manifestation sportive "	Prise en charge des frais : - manifestation niveau International = 18,01 %, - manifestation niveau national = 6,23 %, - manifestation niveau régional = 3,10 %.	Bilan définitif. La contribution municipale évolue en fonction des charges définitives de la manifestation.
Critère " Location équipements sportifs "	La subvention municipale représente 80,43 % des dépenses effectives.	Factures. L'aide financière est débloquée au vu des charges réelles de location des équipements sportifs.

* dans la limite de la subvention notifiée


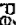
MAINE-ET-LOIRE (49)
Commune de CHOLET
Rue de la Tuilerie - Rue Jean-Baptiste Colbert




Permis d'aménager
LES TUILERIES

ANNEXE 1 : Plan des emprises destinées
à être classées au domaine public



5-1

-  Périmètre du projet
-  Bordure CC1

-  Voirie : 572 m²
-  Zone de répurgation : 32 m²
-  Servitudes de passage de réseaux

Total : 604 m² rétrocedés

AIR & GEO
Aménagement Ingénierie Réalisation
Géomètres - Experts - Fonciers
18 rue du Devant - BP 6024 - 49102 CHOLET cedex
Tél. 02 41 62 22 39 / Fax. 02 41 62 87 05 / atelier@airgpa.fr

Echelle : 1 / 500
le 15.06.2015
Dossier : 0.040.2010_130217
Plan : 0.040.2010_130217-PA_MODIF1 - IND_A.dwg

Département : **MANNE-ET-LOIRE**
 Commune : **CHOLET**
 Localisation : **Rue de la TUILERIE / Rue Jean-Baptiste COLEBERT**

Lotissement
" LES TUILERIES "

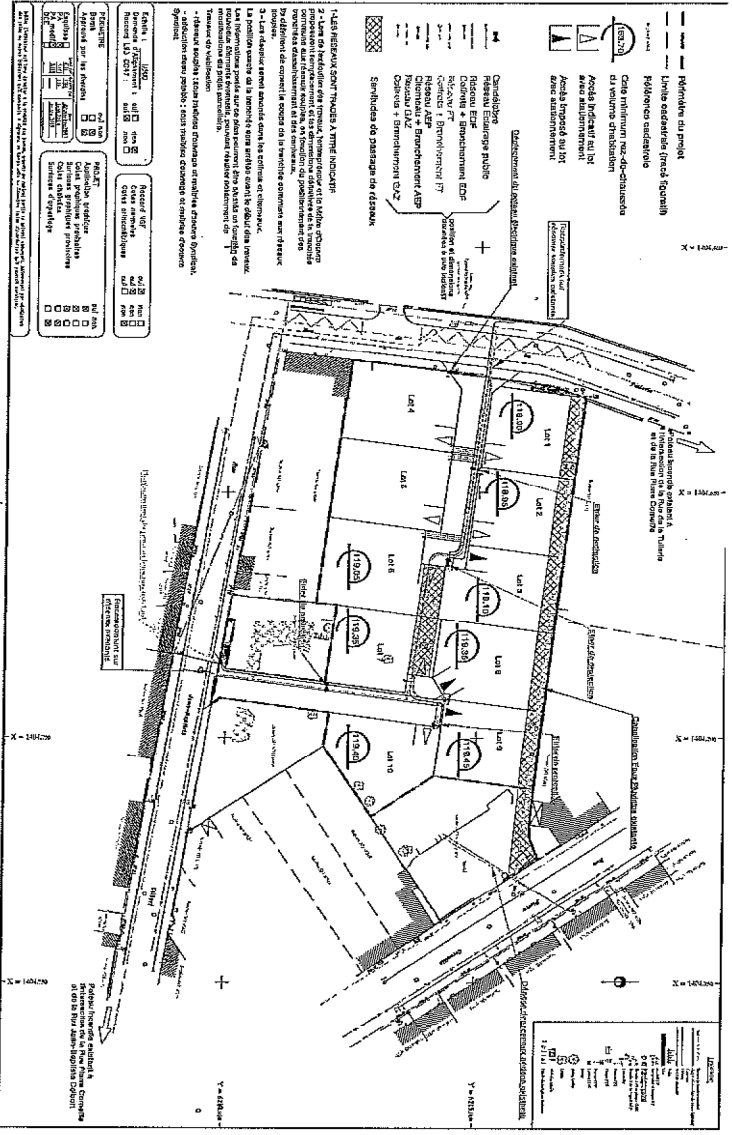
Mairie d'Angoulême
 SDI SCAIP
 88 rue de la République
 79015 ANGULÊME
 Tél. 02 41 78 79 52 Fax 02 41 78 82 66

Mairie d'Angoulême
 SDI SCAIP
 88 rue de la République
 79015 ANGULÊME
 Tél. 02 41 78 79 52 Fax 02 41 78 82 66

Desaer - Cotelec 2010, 183317
 Date : 08/05/2014
 Folio : 042630/03273/AJ/2014/02/Annex

**RESEAUX
 SOUPLES**
 Schéma de principe
 Modificatif n°1

PA 8d



RUE D'ALENCON ET DE SABLE - ACQUISITION D'UN IMMEUBLE A CAC



